



Le PG CATM

N° 1037
JANVIER
2022

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



Le bureau sortant



Arrivée de Mme la Ministre



Geneviève Dahviesse



Les invités



Hubert Chazeau



Les Oiseaux de Nuit



Au moment du dessert

La FNCPG-CATM a tenu son 60^{ème} congrès à Paris / Bercy-Village.
Pour les Associations Départementales, ce fut le congrès des retrouvailles,
dans le cadre du salon de l'Aveyron et du Musée des Arts Forains.

 **PLAQUES FUNÉRAIRES**
en pierres naturelles 285x140mm

Plaque standard collection granit 285 x 140 mm



Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS
Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com
Rendez-vous sur notre site internet www.serigraphiewetter.com

SOMMAIRE JANVIER 2022

- UNE – Congrès national
- 2 – Remerciements à Roger Barbieux
- 3 – Editorial de Nicole Ravet / Carnet / Joséphine Baker
- 4 – 5 – 60^{ème} Congrès de la FNCPG-CATM
- 6 – Allocution du Président Hubert Chazeau
- 7 – Motion des Veuves
- 8 – Motion finale
- 9 – Page publicitaire
- 10 – 11 – Discours de Mme Darrieussecq
- 12 – 13 – Dans les départements
- 14 – Recette / la poule au pot
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Page Publicitaire

La FNCPG-CATM exprime ses plus vifs remerciements à Roger Barbieux qui fut l'organisateur, avec son équipe, du 60^{ème} congrès national que certains ont qualifié de « congrès mémorable ». L'essentiel de ce PG-CATM de janvier est d'ailleurs consacré à ces 2 journées de novembre 2021.

Il lui a fallu beaucoup de persévérance pour aboutir au résultat que l'on a tellement apprécié, malgré le report, en raison des mesures sanitaires, qu'il a fallu gérer.

Président très actif de l'ADCPG-CATM de Paris et Ile de France, Roger Barbieux se dévoue sans compter pour ses camarades et pour la Fédération. Il avait déjà organisé, avec succès, le 56^{ème} Congrès de la FNCPG-CATM à Paris Bercy Village les 21 et 22 juin 2012 à la satisfaction de tous.

Qu'il soit remercié à la fois pour son accueil des congressistes, pour la mise à disposition des salons de l'Aveyron dans lesquels nous avons reçu Mme la Ministre, l'organisation des repas, et ce moment de grande convivialité que nous avons passé lors du repas-spectacle aux « Arts Forains », animé par « les Oiseaux de nuit » que Roger connaît de longue date et qu'il avait conviés pour la circonstance.



Le Président félicite Roger Barbieux

EDITORIAL

de Nicole Ravet

En ce mois de janvier 2022 et malgré cette pandémie qui continue de nous bousculer, je suis heureuse de vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte d'abord la santé, en vous protégeant surtout de ce nouveau variant, les petits bonheurs de tous les jours et surtout une année plus sereine à partager avec tous ceux que vous aimez et ceux que vous croisez sans les connaître, mais qu'un sourire ou un mot vous fait plaisir. En ces moments de fêtes, je pense très fort aux hommes et femmes qui se trouvent seuls et qui sont tellement heureux d'avoir une petite visite.

Tous anciens combattants, veuves d'anciens combattants, OPEX, il est primordial de raconter, d'expliquer à ses enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants, ce que fut la vie de leurs grands-parents lors des conflits mondiaux de 1914-1918, 1939-1945, la guerre d'Indochine et pour notre génération, la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie de 1952 à 1962. Profitons encore des mémoires individuelles familiales avec son cortège de souffrances, de construire aujourd'hui un temps de paix durable pour les générations à venir.

Puisque je parle « mémoire », ci-joint un texte de carte postale écrit par un papa mobilisé le 2 septembre 1939 et affecté dans une caserne à Rouen. A la maison, une épouse, trois petites filles, l'aînée de 8 ans qui ne voulait pas que son papa parte à la guerre, une petite fille de 18 mois et un bébé de trois jours.

Notre papa avait promis d'écrire à notre sœur aînée pour la tranquilliser et la rassurer, d'où cet écrit du 14 septembre 1939.

Nicole RAVET



Rouen le 14/9/39

Ma petite Mignonne.

"Ainsi que je te l'ai promis je t'envoie cette jolie carte pour te donner de mes nouvelles qui sont bonnes pour le moment. Je te souhaite de tout mon cœur que cette carte te trouve de même ainsi que tes chères petites sœurs dont je pense tu prends bien soin pour soulager un peu ta bonne petite maman, qui, ainsi que tu me l'as promis, tu ne te fais plus disputer ou crier après toi. Envoie-moi un petit mot de temps en temps que tu joindrais à la lettre de maman, cela me fera plaisir. J'ai reçu ce matin une lettre qui me dit qu'elle a été vous voir samedi dernier. Embrasse bien des fois et bien gentiment tes petites sœurs pour moi ainsi que ta gentille petite maman, et surtout sois bien sage avec elle. Je termine ma carte en t'embrassant bien affectueusement, avec de gros baisers que t'envoie ton cher petit papa."

Le Carnet du PG-CATM

DISTINCTIONS

C'est avec plaisir que nous avons relevé respectivement au Journal Officiel des 9 et 25 novembre 2021 les nominations :

dans l'Ordre National de la LEGION D'HONNEUR :

Au grade de Chevalier de :

Camille MERLET

Porte-drapeau de l'ADCPG-CATM du Loiret (depuis sa création)

dans l'Ordre National du MERITE :

Au grade d'Officier de :

Charles DEREGNAUCOURT

Secrétaire Général de l'ADCPG-CATM du Pas de Calais

Au grade de Chevalier de :

François CRESEVEUR

Président de l'ADCPG-CATM du Morbihan

Georges DELBREL

Président délégué de l'ADCPG-CATM du Rhône

« Le PG-CATM » adresse aux heureux récipiendaires toutes ses félicitations.

Libre et engagée, Joséphine Baker est entrée au Panthéon



© Photo AFP

Militante, Résistante et artiste, Joséphine Baker est la 6^{ème} femme à avoir fait son entrée au Panthéon le 30 novembre 2021, au cours d'une cérémonie symbolique, initiée par la famille de l'artiste disparue en 1975 et présidée par le président de la République Emmanuel Macron.

Née en 1906 dans un Missouri marqué par la ségrégation raciale, Joséphine Baker a su défier les rôles que l'époque lui donnait et se tracer un destin exceptionnel.

Dès son arrivée en France en 1925, elle trouve les chemins de la liberté et continue d'éviter les rôles stéréotypés qui lui sont assignés. Naturalisée Française en 1937, Joséphine Baker est devenue, par ses engagements, une incarnation des lumières françaises. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle s'engage dans la Résistance, puis dans l'armée de l'Air.

Selon un communiqué de la présidence de la République.

60E CONGRÈS DE LA FNCPG-CATM

LE CONGRÈS DES RETROUVAILLES

La FNCPG-CATM a tenu son 60^e congrès dans les salons de l'Aveyron à Paris-Bercy- Village les 24 et 25 Novembre 2021. Ce congrès des retrouvailles était organisé par l'ARCPG-CATM d'Ile de France, présidée par Roger Barbieux, et se tenait à l'occasion du 76^e anniversaire du retour des Prisonniers de Guerre et à la veille du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Conclu par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, il a permis à ses adhérents et aux dirigeants de ses associations départementales de se retrouver trois ans après le congrès de Troyes, et surtout après cette crise sanitaire qui n'en finit pas et des confinements successifs qui ont amené la FNCPG-CATM à le reporter.

Comme l'a constaté la ministre Geneviève Darrieussecq, entre ces deux congrès qu'elle a conclus, « le virus est passé par là, et la situation est encore fragile » en remarquant que « la FNCPG-CATM compte parmi le monde combattant,une cheville ouvrière très présente ». Mais l'ensemble de l'assistance a senti une certaine émotion, car une page pourrait se tourner pour elle, avec le rendez-vous des présidentielles de 2022 : « Depuis cinq ans, je suis votre interlocutrice ! Un temps long qui a permis d'agir » « et bien rempli en cérémonies patriotiques, en défense des droits et en valorisation des anciens combattants, en renforcement du lien Etat Nation ». « Et il nous reste tant à faire ! Mais on a armé le monde combattant pour le futur ! » a-t-elle expliqué en insistant sur la méthode « faite d'écoute et de travail collectif... qui a permis un travail de fonds sur des sujets structurants », sur lesquels elle est revenue, abordés dans la motion finale du congrès et des débats durant ces deux jours.

Elle a conclu son discours sur les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie qui est un enjeu collectif et sociétal. Elle a salué notre volonté de se rassembler le 16 Octobre à Notre Dame de Lorette, en organisant une cérémonie à une date neutre qui ne fait pas polémique, et sur laquelle on peut obtenir la participation de l'ensemble des associations comme l'a proposé Hubert Chazeau, président de la FNCPG-CATM dans son allocution.

La ministre a également indiqué que les abords du Mémorial quai Branly seraient embellis afin d'être mieux identifiés et signalés. Elle a fait une confiance sur ces



5 ans : « J'ai touché du doigt que les Anciens Combattants sont partout et représentent une force. Les valeurs que vous portez, sont essentielles. La Nation gardera une attention forte sur les Anciens combattants »

DEUX JOURNÉES DENSES

Ces deux jours ont été denses, avec une première journée statutaire consacrée à la présentation des différents rapports, d'activité fédérale par Serge Auffredou secrétaire général, sur l'exercice financier 2020 par Gérard Poupa, trésorier national, la présentation des résolutions, l'élection des membres du Comité Fédéral et du bureau. Dans leurs interventions, les dirigeants de la FNCPG-CATM, ont enrichi ces rapports de commentaires notamment sur cette crise sanitaire qui n'a pas empêché la Fédération d'agir, même si elle l'a freinée et obligée à utiliser d'autres méthodes de travail : « La crise ne nous a pas empêchés de travailler, avec un bureau réduit, quatre membres toujours présents. On n'a pas pu faire notre Congrès en 2020, mais on a organisé une assemblée générale en distanciel. Nous avons réuni nos commissions par téléphone afin d'éviter les contaminations. Nous avons participé en effectif réduit aux cérémonies, avec uniquement les présidents des associations nationales à l'Etoile autour du Chef de l'Etat. Nous avons participé à des vidéo-conférences pour défendre nos droits à l'Assemblée Nationale » a-t-il indiqué en rendant hommage à Pierrette Sarrazin qui a fait un travail extraordinaire durant cette pandémie dans le domaine social.

« On a beaucoup travaillé pendant le Covid-19 même si on ne venait pas souvent à Paris » a-t-elle indiqué. Les réunions de la commission sociale qui a continué l'attribution d'aides en 2020 selon le trésorier national, se tenaient à distance. « Un budget social important, car

nos associations départementales ont été sollicitées par des adhérents victimes de catastrophes naturelles. Il doit être maintenu et gonflé. C'est aux présidents des associations départementales de mesurer les moyens de chaque sollicitant a expliqué Gérard Poupa en ajoutant : « Nous sommes les héritiers de nos anciens qui nous ont inculqué l'esprit de solidarité. Et nous nous réunissons souvent pour examiner les demandes ». A une question du président de la Manche, le trésorier national a précisé que concernant le nouveau siège, « nous sommes dans les clous de ce qui était prévu ». Quelques photos du hall d'accueil après travaux ont été présentées.



LA PLACE DES OPEX

La matinée de la première journée s'est achevée par un débat sur la place des OPEX au sein de la FNPG-CATM après une présentation de la répartition de ses effectifs : 1% d'anciens combattants de 39/45, 1% d'Indochine, 61% d'AFN, 3% d'OPEX, 21% de veuves, 1% de pupilles de la nation, 13% de sympathisants. Certains OPEX se sont étonnés de ce chiffre de 3% alors que beaucoup d'entre eux, président des associations départementales. Mais comme l'a montré le débat. « Il faut commencer à s'organiser, aller au charbon en animant une assemblée générale de section, aller chercher les OPEX » malgré les obstacles : « les OPEX ne connaissent pas notre association, on ne leur parle jamais de l'ONACVG, ni des associations d'anciens combattants », « les amicales ne peuvent pas défendre leurs droits comme le fait la FNPG-CATM. Donc il faut aller les voir ». Quelques présidents ont donné des exemples : L'un d'entre eux s'est rendu à l'hôtel des Invalides où sont soignés et rééduqués les OPEX blessés. Un autre a développé un partenariat avec un chef de corps qui va lui permettre de recruter. « Il y a toujours un régiment dans nos régions. Comme les OPEX ne nous connaissent pas ainsi que notre travail de solidarité, il y a une action de fonds pour faire campagne et recruter ». Et cela d'autant lorsqu'il y a un vivier comme l'a indiqué l'un d'entre eux, en citant Coëtquidan et la base de Lorient. « Mais j'ai des difficultés à les faire adhérer. Ce sont des salariés. Ils n'ont pas cette cohésion que nous avons. Une fois leur temps fait, certains OPEX n'ont pas envie de se retrouver dans des associations ».

DEBAT GENERAL

Le débat s'est poursuivi le lendemain matin, avant l'arrivée des personnalités, à l'occasion tout d'abord de la lecture par Pierrette Sarrazin de la motion des Veuves qui représentent la 2^e composante de la fédération avec 25 000 adhérentes (laquelle motion sera relue devant Madame la Ministre). Il a été beaucoup question de cette demi-part fiscale à laquelle elles n'ont pas droit lorsque leur époux est décédé avant 65 ans. « Mon mari est décédé à 49 ans. Je n'ai droit à rien. Et je vis cela comme une profonde injustice, car il s'est battu en Afrique du Nord pour la France ! » témoignait l'une d'entre elles. Enfin, l'une des veuves présentes a fait remarquer que le terme de « conjoints survivants » est préférable à « veuves » car maintenant les OPEX sont quelques fois des femmes et que leur conjoint peut se retrouver veuf.

Ensuite, après la lecture de la motion du congrès en six points sur laquelle ont travaillé Christian Buffet et Georges Merle en précisant : « C'est un guide pour l'avenir et l'action de tous les jours », un débat général a permis d'aborder quelques questions : Le recrutement de descendants d'anciens combattants. « Nous sommes tous des descendants d'anciens combattants comme mon grand-père qui a fait 14/18, ma mère qui a fait de la Résistance et a été déportée » faisait remarquer un participant ; la participation des sections locales à des forums associatifs pour recruter ; la célébration de la fin de la guerre d'Algérie à notre Dame de Lorette à laquelle la FNPG-CATM veut associer tous les élus du Nord, mais aussi toutes les associations d'anciens combattants « car le 16 Octobre est une date neutre » comme l'a fait remarquer Hubert Chazeau. Une proposition à laquelle a adhéré Dominique Lépine président de l'UFAC qui considère que « cette date convient, car elle n'est pas polémique » Il a insisté sur la place des porte-drapeaux car « le drapeau est le symbole de la République, l'emblème du chef qui combattait à la tête de ses troupes » lors des déplacements ou cérémonies officielles. D'ailleurs deux porte-drapeaux étaient présents à l'arrivée de la ministre pour clôturer ces travaux.



ALLOCUTION DU PRESIDENT

HUBERT CHAZEAU



Hubert Chazeau

Madame la Ministre des Anciens Combattants
Monsieur le Général Gouverneur des Invalides
Madame la Directrice de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Mesdames, Messieurs les Elus
Monsieur le Président de l'UFAC
Monsieur le Président de la Fondation CARAC
Chers invités en vos grades et qualités
Chers congressistes.

Nous voici réunis à Paris, plus précisément à Bercy Village à l'occasion du 60^{ème} congrès de notre Fédération. Congrès maintes fois repoussé en fonction des contraintes sanitaires dues à la pandémie du COVID19. Merci à notre ami Roger BARBIEUX Président de l'Île de France pour sa parfaite organisation malgré les difficultés du moment.

En 2018 nous avons clôturé l'opération « *Poussons les murs pour les petits* » qui consistait à la création de 12 chambres pour les enfants atteints de cancer et leurs parents. C'est vous-même, Madame la Ministre qui avez coupé le ruban pour l'inauguration.

Par votre présence aujourd'hui vous nous honorez Madame, et nous vous en remercions car nous savons que vous avez un calendrier bien garni. Nous avons été très touchés par la réponse spontanée et positive à notre invitation. Depuis que vous occupez ce poste de Ministre des Anciens Combattants vous avez su préserver ce qui nous paraît essentiel : l'intégralité de nos droits à réparation et des mesures qui les accompagnent sans faire des « promesses de gascon ».

Nous avons apprécié l'obtention de la carte du Combattant pour les militaires français déployés en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964.

Quelques avancées sur le point PMI mais je laisse le soin au groupe des 12 d'en fixer les objectifs.

Avancées concrètes aussi sur la demi-part fiscale pour les Veuves ou Veufs. Madame SARRAZIN va vous faire dans un instant la lecture de sa motion concernant quelques ajustements possibles.

Ces souhaits du monde combattant nous les partageons bien évidemment avec l'UFAC.

Nous aimerions pour nos adhérents les plus méritants un peu plus de largesse dans l'attribution des ordres nationaux. Nous comprenons la décision du Président de la République d'avoir en 2020 favorisé les soignants qui se sont investis pour sauver des vies humaines, mais pour nous, bien que nous soyons vaccinés, cela devient urgent car pratiquement tous octogénaires voire plus.

J'avais attiré votre attention, Madame la Ministre, sur les insignes des porte-drapeaux accordés en fonction de l'ancienneté, 10 ans, 20 ans, 30 ans le maximum. Mais beaucoup de nos anciens sont porte-drapeaux depuis 40 ans, 50 ans et au-delà.

Pouvons-nous espérer une révision de ces attributions ?

Ils sont pourtant particulièrement fiers de porter cet insigne qui est offert par les associations mais attribué par l'ODAC. J'en profite pour vous confirmer, madame la Directrice Générale de l'ONACVG le

soutien de notre Fédération et de ses associations départementales pour assurer la pérennité de l'établissement public que vous dirigez. Vous me permettez de rendre un hommage particulier à l'ensemble de vos collaborateurs pour leur capacité d'écoute à l'égard de nos ressortissants afin de leur apporter aide et conseils en les accompagnant dans leurs démarches.

Avec l'arrivée du COVID et ses contraintes nous n'avons que peu participé à la collecte des bleuets, il en a été de même pour notre action sociale. Nous avons l'habitude de mener de grandes actions comme Gustave Roussy. Par contre nous avons attribué à nos ressortissants la somme de cinq cent mille euros aux plus démunis ou victimes de catastrophes naturelles.

Nous n'oublions pas non plus nos camarades OPEX blessés et soignés aux Invalides ainsi que les victimes d'attentats en versant à Monsieur le Gouverneur la somme de cinq mille euros pour le foyer.

Notre Fédération, qui ne compte plus à ce jour qu'une poignée de prisonniers de guerre, leur rend un hommage affectueux dans le souvenir de leur retour voilà 76 ans.

Pour nous, les derniers appelés du contingent, nous célébrerons le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie l'an prochain. Guerre douloureuse pour ces jeunes partis combattre dans une autre France, 30 mois de jeunesse sacrifiée qui méritent bien une reconnaissance. Nous avons servi la République bénévolement avec courage, abnégation et loyauté. Plus de 25,000 de nos camarades sont morts au champ d'honneur.

Je propose à Madame la Ministre et à l'ensemble du monde combattant de se retrouver le 16 octobre 2022 à Notre Dame de Lorette pour un pèlerinage en ce haut lieu de l'histoire de France pour se recueillir sur la tombe du Soldat Inconnu. Cela fait partie de notre devoir de mémoire.

Enfin je voudrais adresser le salut de la Fédération et de ses composants : PG-CATM, Indochine, OPEX, Veuves, descendants, sympathisants, à nos amis Porte-Drapeaux dont il faut souligner la fidélité.

Ils portent avec une légitime fierté notre emblème national dans les cérémonies mais aussi dans les différentes circonstances de la vie, heureuses ou malheureuses. Qu'ils en soient remerciés.

Je voudrais, Madame la ministre, vous assurer du dynamisme de notre Fédération. Si elle a perdu de ses effectifs du fait des lois biologiques, elle se retrouve renforcée par l'arrivée des OPEX qui y trouvent une raison d'être.

N'oublions pas les sacrifices de nos morts glorieux et les malheurs des familles meurtries par ces guerres : en 14/18, en 39/45, en Indochine, en AFN, dans les territoires d'opérations extérieures, dans la lutte contre le terrorisme, et les militaires et civils disparus pour lesquels nous inaugurerons un monument à Port Vendres dans les mois à venir à l'initiative de SOLDIS.

Il faut toujours des hommes et des femmes prodigues d'eux-mêmes. Le monde a besoin de cette mystérieuse dimension que lui donne l'action militante désintéressée.

Merci pour votre attention.



**FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS
PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS
D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC**
7 rue Léo Delibes – 75016 PARIS



Pierrette Sarrazin

MOTION DES VEUVES 2021

*Les 25 000 **veuves d'Anciens Combattants de tous conflits** constituent la deuxième composante de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.*

Qui sont-elles ?

- * *Les veuves de titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation sont toutes des **ressortissantes à part entière de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)**, qualité qui leur a été reconnue par un décret de janvier 1991.*
- * *A ce titre, elles sont détentrices d'une carte de ressortissante qui leur permet d'être reconnues comme telle sur tout le territoire national.*
- * *Des représentantes siègent aux Conseils d'administration des Services départementaux de l'ONACVG, en particulier dans les commissions de solidarité et de mémoire.*
- * *Elles sont de plus en plus nombreuses à tenir des postes à responsabilité dans les associations du monde combattant.*
- * *Elles participent activement aux cérémonies commémoratives et à la transmission de la mémoire.*

• Les conjointes survivantes d'anciens combattants apprécient l'aide administrative et financière octroyée par l'ONACVG à l'égard de ses ressortissant(e)s en difficulté morale et/ou matérielle, quelle que soit la catégorie à laquelle ils/elles appartiennent.

• Elles insistent pour que les moyens humains et financiers des services départementaux de l'ONACVG soient maintenus ou renforcés à un niveau qui garantisse un suivi constant et une qualité de vie décente aux conjointes survivantes d'anciens combattants.

• Sur le plan de **la fiscalité**, les veuves des titulaires de la carte d'ancien combattant ont accueilli avec satisfaction la mesure qui depuis le 1er janvier 2021, élargit l'attribution de la demi-part supplémentaire aux veuves dont l'époux avait perçu la retraite du combattant, dès lors qu'elles auront atteint 74 ans.

• **Cependant, des anciens combattants sont décédés avant 65 ans, ils étaient en possession de leur carte du combattant, ils n'ont pas pu demander - parfois à quelques mois ou semaines près - leur retraite du combattant ; leurs conjointes, veuves d'anciens combattants à part entière ne peuvent toujours pas bénéficier de la demi-part supplémentaire.**

Les veuves ainsi concernées considèrent cette exclusion comme une atteinte à la reconnaissance par l'Etat du service rendu au pays par leur époux.

La FNCPG-CATM, au nom des veuves de tous conflits, demande que la demi-part fiscale supplémentaire accordée à 74 ans soit attribuée sans conditions à toutes les veuves d'anciens combattants, quel que soit l'âge du décès de leur époux, comme ce fut le cas jusque sur l'imposition des revenus de 2010.

N.B. – Si cette motion fait référence aux conjointes survivantes d'anciens combattants, il faut comprendre qu'elle concerne, de manière égale, les conjoints survivants d'anciennes combattantes.



Christian Buffet et Georges Merle



FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC

MOTION FINALE du CONGRES NATIONAL

Rédigée par Georges Merle, président du département du Puy-de-Dôme et Christian Buffet, président du département de la Somme.

Le 60ème congrès de la fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et opérations extérieures, réuni à Paris-Bercy les 24 et 25 novembre déclare par ses délégués :

Défendre le droit imprescriptible à réparation pour toutes les générations du feu.

Pour ce faire :

- Nous demandons le rattrapage du retard accumulé depuis des années dans la revalorisation du point d'indice des pensions militaires d'invalidité (PMI) qui permet à un ancien combattant de plus de 65 ans de bénéficier d'une retraite annuelle de 764,40 Euros. L'objectif que nous souhaitons atteindre est un passage du point à 20 Euros pour obtenir une pension plus décente.
- Nous notons avec plaisir les mesures annoncées le 6 octobre 2021 par la ministre des armées concernant le passage du point de PMI de 14,70 à 15,05 au 1^{er} janvier 2022. Cela portera la retraite du combattant à 782,60 Euros par an. Nous progressons lentement sur le bon chemin vers l'objectif souhaité.
- Nous continuons à dénoncer la non réversibilité de la retraite du combattant réclamée depuis de nombreuses années par notre fédération et ses associations départementales.
- Nous notons avec satisfaction l'avancée concernant la ½ part fiscale accordée aux conjoints survivants, âgés de plus de 74 ans dont le conjoint a bénéficié de la retraite du combattant. Cette mesure est très appréciée par les anciens combattants dans son ensemble et par les veuves en particulier. En revanche, notre fédération constate que les veuves dont le conjoint est décédé avant 65 ans, qui avait la carte du combattant, restent exclues de cette nouvelle mesure. Nous demandons donc la prise en compte de cette catégorie de veuves écartées du bénéfice de la ½ part fiscale.
- Par ailleurs, les veuves des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation estiment injuste de ne pas être éligibles à la mesure d'attribution de la ½ part fiscale. Nous demandons l'élargissement de la mesure à cette catégorie.
- Les combattants d'Afrique du Nord dénoncent avec force la non délivrance de la carte du combattant après le 2 juillet 1962 et ce, jusqu'en juillet 1964 dans des cas particuliers aux rapatriés sanitaires n'ayant pas les cent vingt jours de présence sur le territoire.
- Nous demandons aussi que les inégalités qui frappent les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre soient levées.
- Dans un autre domaine, les anciens combattants s'insurgent contre la dévalorisation des titres de guerre par la création en 2016 de la médaille de reconnaissance aux victimes du terrorisme. En effet, cette médaille se porte directement après l'ordre national du mérite, soit au 5^{ème} rang protocolaire des décorations françaises, avant les croix de guerre. Dès la création de cette décoration, de nombreuses associations d'anciens combattants avaient vivement protesté.



**Moulin
de l'Aunay**

Tel : 04 91 69 36 40
www.moulinde-launay.com
35 chemin de la Haute Bédoule
13240 Septèmes les Vallons

PROFITEZ DE L'OFFRE
SPÉCIALE "30^{ème} ANNIVERSAIRE"

communiqué

SÉLECTION À PRIX EXCEPTIONNEL !
au service de votre santé et de votre bien-être

Articulations : Je ne veux plus avoir mal

Arti4 associe des actifs naturels connus pour leurs bienfaits sur les articulations. **Arti4 aide à régénérer le cartilage** des articulations. Arti4 est composé de Glucosamine extraite de la carapace de crustacés, Methylsulfonylméthane, Chondroïtine extraite du cartilage de poisson et de Cuivre. Les bienfaits de ces 4 actifs se complètent et se potentialisent pour **apaiser les articulations** raides et douloureuses.

Pilulier de 60 gélules. 2 gélules par jour ref. ARTI4 ~~17,90€~~ **8€**

Je veux retrouver des jambes légères

Les femmes sont souvent gênées par des problèmes de mauvaise circulation qui se manifeste par un gonflement et une sensation de jambes lourdes. Ces désagréments sont pénibles à vivre au quotidien. La **Vigne rouge** est un des **toniques veineux** les plus actifs, elle apporte une véritable réponse naturelle à ces problèmes. C'est l'action des anthocyanes contenus dans la Vigne rouge qui **stimule le dynamisme des vaisseaux**. Ainsi la Vigne rouge va vous apporter un véritable soulagement en contribuant à une bonne circulation dans les jambes.

Pilulier de 60 gélules. 2 à 6 gélules par jour Ref. N580 ~~16,90€~~ **8€**

Curcuma Plus Bio : La racine aux mille bienfaits

Curcuma Plus **soulage les articulations**, améliore le confort digestif, renforce les défenses naturelles et protège les cellules du vieillissement. Sa formule 100% naturelle associe le Curcuma à la Pipérine. Les effets de ces actifs spécifiques se complètent pour une **efficacité multipliée par 20**. Curcuma Plus c'est donc la formule idéale pour bénéficier de tous les bienfaits du Curcuma.

Pilulier de 60 comprimés. 2 à 4 comprimés /jr Ref. CURC1 ~~19,95€~~ **7€**

Eau de Colon : Pour un ventre sain

Une formule détox pour purifier votre organisme en profondeur et assurer une **bonne hygiène intestinale**. L'Eau de Colon regroupe 10 plantes qui agissent en synergie : Aubier de Tilleul, Bardane, Bouleau, Pensée sauvage, Pissenlit, Artichaut, Pruneau, Radis noir, Reine des prés et Thé vert. Les effets de ces actifs spécifiques se complètent pour une efficacité maximum. L'eau de Colon a un effet régulateur sur le fonctionnement du Colon et **facilite l'élimination des déchets toxiques**. Ainsi l'Eau de Colon vous permet de retrouver un ventre sain. Avec l'Eau de Colon vous gagnerez bien-sûr plus de légèreté et de **bien-être au niveau du ventre** mais vous ressentirez également de nombreux bienfaits sur votre organisme (haleine fraîche, dynamisme, bonne mine, et bonne humeur...)

Flacon de 250 ml. 15 ml 2 fois par jour Ref. DETNAT ~~19,50€~~ **9€**

Mieux Dormir

Pour vous aider à **mieux dormir** et vous réveiller ainsi plein d'énergie, le complexe Sommeil associe un actif et 3 plantes réputées pour leurs vertus apaisantes et relaxantes : Tilleul, Aubépine, Passiflore et Mélatonine. Le Complexe Sommeil est donc la formule idéale et complète pour **retrouver un sommeil de qualité**.

Pilulier de 66 gélules. 1 à 3 gélules par jour Ref. SER66 ~~17,90€~~ **7€**

Le chitosan : Pour perdre du poids

Vous n'arrivez pas à mincir ? Votre organisme fait une véritable résistance à la perte de poids ? Le chitosan par son action « **absorbeur de graisse** » peut vous aider. Composé de chitine extraite de la carapace de crustacée il agit comme une véritable éponge en absorbant les graisses ingérées durant les repas avant qu'elles ne soient assimilées par l'organisme. Grâce à cette action le chitosan va vous aider à **perdre du poids** en empêchant la digestion et l'assimilation des graisses par le corps. Le chitosan est une solution naturelle pour vous débarrasser des kilos en trop.

Pilulier de 60 gélules. 4 gélules par jour Ref. KITO ~~17,90€~~ **7€**

Pour la Prostate

Comme beaucoup d'hommes après 60 ans, vous subissez toutes les conséquences du vieillissement de la prostate : Vous vous levez plusieurs fois la nuit, vous êtes gêné dans la journée. **L'Extrait de Courge enrichi** associe 5 actifs spécifique connus pour leurs **bienfaits sur la Prostate** et apporte un **meilleur confort urinaire** aux hommes : Chien-dent, Epilobe, Sebal serrulata, Extrait de graine de Courge et du Zinc. Les bienfaits de ses actifs se complètent et se potentialisent. Ainsi **L'Extrait de Courge enrichi** va vous donner un meilleur confort de vie et va également vous aider à retrouver plus de vitalité.

Pilulier de 66 gélules. 3 gélules par jour Ref. PROS66 ~~16,90€~~ **8€**

Harmonie du couple

SexControl Force 10 associe 10 actifs réputés efficaces **pour retrouver une sexualité épanouie**. Associant la Maca, le Tribulus terrestris, la Taurine, le Muira puama, la noix de Kola, la L-Carnitine, la Damiana, l'Arginine, le Ginkgo biloba, l'Avena sativa, le Zinc et le Magnésium. SexControl Force 10 est donc la formule idéale et complète pour **dynamiser toute la sphère sexuelle**. La formule exclusive de SexControl Force 10 permet de lutter aussi contre l'anxiété lié à la performance. Il réduit la fatigue, améliore les performances physiques et la résistance pour une bonne libido et un plaisir partagé.

Boîte de 60 gélules. 1 à 2 gélules par jour Ref. SXC10 ~~24,90€~~ **9€**

Ce superbe Cadeau est pour VOUS...

Cette Authentique PAIRE DE JUMELLES

"OPTIC'VISION"



Offert
pour toute commande
au lieu de : **34,90€**

Vos jumelles "OPTIC'VISION" vous permettront de découvrir, d'apprécier les paysages, la nature sous un autre angle. Livrées dans leur étui de protection, elles vous suivront partout... voyages, promenades...

LES FRAIS DE PORT

+ 0€ OFFERTS
dès 15€ d'achat

BON DE COMMANDE SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

À retourner à : **Moulin de l'Aunay**
35 chemin de la Haute Bédoule - 13240 Septèmes les Vallons PGC2A
ou par téléphone au : 04 91 69 36 40

Nom Mme M.

Prénom

Adresse

CP Ville

Je paie par chèque bancaire à l'ordre du Moulin de l'Aunay
 Je paie par carte Bancaire

Expire fin : numéro au dos :

N°

RCS Aix en Provence 382451037

Désignation	Réf.	Qté.	Prix	Total
Arti4	1 pilulier de 60 gélules	ARTI4	8 €	
Complexe Sommeil	1 pilulier de 66 gélules	SER66	7 €	
Vigne Rouge	1 pilulier de 60 gélules	N580	8 €	
Extrait de Courges	1 pilulier de 66 gélules	PROS66	8 €	
Chitosan	1 pilulier de 60 gélules	KITO	7 €	
Curcuma Plus	1 pilulier de 60 comprimés	CURC1	7 €	
Eau de Colon	1 flacon de 250 ml	DETNAT	9 €	
Sex'Control Force 10	1 boîte de 60 gélules	SXC10	9 €	
Je reçois GRATUITEMENT ma paire de jumelles Optic'Vision				OFFERT
Ma commande atteint 15 €, j'économise 5.25 € de frais de port				OFFERT
Ma commande est inférieure à 15 €, j'ajoute 5.25 € de frais de port				
TOTAL				

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour www.mangerbouger.fr. Les informations personnelles font l'objet d'un traitement informatique, nécessaire à la gestion de votre commande et de nos relations commerciales. Elles peuvent être communiquées à des sociétés tierces afin de vous permettre de recevoir leurs offres par courrier ou téléphone. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles en nous écrivant. Pour éviter de faire l'objet de démarchage téléphonique, inscrivez-vous sur bloclet.gouv.fr. Conformément au RGPD du 25 avril 2016, vous disposez des droits de retrait, accès, rectification, effacement, opposition, limitation et portabilité de vos données, et de définir le sort après votre décès. Pour cela, nous écrire. Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à réception de votre commande.



CONGRÈS NATIONAL DE LA FNCPG-CATM

Texte du discours de clôture de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants

Seul le prononcé fait foi -

Chers Amis, chers membres du monde combattant,
Mesdames et Messieurs,

Merci pour votre accueil. J'avais conclu votre 59^{ème} congrès, il y a près de trois ans. Je vous retrouve avec plaisir pour cette 60^{ème} édition. La Fédération Nationale des Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, compte dans l'univers du monde combattant. Elle y est écoutée et respectée.

Durant ces années, nous avons œuvré ensemble pour faire avancer le monde combattant dans ses droits et vers l'avenir. Nous avons construit un lien de travail à la fois humain et efficace. Vous êtes la cheville ouvrière du monde combattant, présents et actifs au sein de l'ONAC-VG, du G12, dans les groupes de travail... Je m'en réjouis et je vous remercie.

Depuis près de cinq ans, j'ai l'honneur d'être votre interlocutrice au sein du gouvernement. C'était un engagement du président de la République, c'est une promesse tenue. C'est une marque de confiance et de respect pour le monde combattant.

Agir, faire bouger les lignes, sortir des habitudes pour aller vers des avancées concrètes. Tel était le souhait du chef de l'Etat, telle a été ma ligne de conduite. Ainsi, nous avons accompli un mandat d'action tout en maintenant vos droits et en consolidant la reconnaissance de la nation.

Depuis 2017, nous avons constamment valorisé la mémoire du monde combattant et renforcé le lien entre les armées et la Nation. C'est là aussi un engagement tenu. Nous avons également préparé l'avenir, jeté les bases du monde combattant de demain et corrigé des situations d'injustice.

Avons-nous répondu à l'ensemble des revendications des associations représentatives du monde combattant ? Evidemment pas. Mais je m'exprime devant vous la tête

haute avec la certitude d'avoir obtenu des avancées inédites, de l'avoir armé pour le futur.

Mon message a toujours été le même : une méthode, celle du dialogue ; une volonté, avancer ; un principe, l'action concrète.

Vous le savez, puisque votre fédération a été un pilier de cette méthode d'écoute et de travail collectif. Puisque vous avez participé à l'ensemble des temps de concertation. Nous sommes constamment partis de vos attentes et de vos demandes.

J'ai souhaité sortir des « mesurètes » et du « saupoudrage » pour accomplir un travail de fonds. Alors oui, j'entends les critiques, les remarques et les « yakafokon ». Je rappelle que des gouvernements précédents ont sans cesse reporté les grands débats et les sujets structurants au mandat d'après. Et finalement, souvent à la veille des élections, cédaient quelques points supplémentaires pour la retraite du combattant. Nous avons fait différemment en profitant de 5 ans de stabilité et d'actions concrètes.

L'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants présents en Algérie entre le 1^{er} juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964 bénéficie déjà à plus de 37 000 anciens combattants. C'était une revendication ancienne de nombreuses associations. Vous y teniez. Nous l'avons fait !

Nous avons amélioré le statut des conjoints survivants d'un grand invalide de guerre avec des pensions rehaussées pour certaines catégories. Les mesures pour les veuves produisent leurs effets avec notamment l'extension de la demi-part fiscale.

Je connais l'enquête que vous avez menée auprès des veuves sur la demi-part fiscale. Je souhaite en rappeler le cadre et notamment insister sur le fait qu'il s'agit d'une mesure purement fiscale et qui ne concerne que les veuves payant déjà l'impôt sur le revenu. Merci pour votre travail, je vais prendre connaissance avec intérêt de vos conclusions.

Nous avons œuvré pour que les anciens harkis bénéficient, entre autres, d'une augmentation des allocations de reconnaissance. Nous avons aidé les enfants de harkis et créé un fond de soutien. Conformément à la volonté

du président de la République, je porte en ce moment devant les parlementaires une loi de reconnaissance et de réparation.

Je veux aussi évoquer une mesure de justice qui me tient à cœur car elle touche beaucoup d'entre vous, car elle est intergénérationnelle. Vous le savez, la Commission tripartite sur l'évolution du point PMI, à laquelle je m'étais engagée, a pu se tenir en début d'année. J'ai le plaisir de vous confirmer que ce travail donnera lieu au rattrapage des retards constatés depuis le début du quinquennat. Nous l'avons intégré dans la loi de finances pour 2022, actuellement en débat dans les assemblées ;

Cette mesure concernera tous les bénéficiaires de PMI : les blessés comme tous les pensionnés pour lesquels la pension est un revenu d'existence. Par ailleurs, tous les deux ans, l'évolution du point PMI par rapport à l'inflation sera examinée. C'est un engagement politique que j'ai affirmé avec force devant l'Assemblée nationale.

En parallèle de ces avancées, nous avons, avec l'ONAC-VG, mené un important travail pour l'avenir en signant le Contrat d'Objectifs et de Progrès 2020-2025. Comme vous, je tenais à la préservation du réseau départemental de l'ONAC-VG et au renforcement de son action sociale. C'est chose faite ! Vous y êtes durablement attachés. La crise sanitaire a démontré combien l'ONAC devait rester la maison de la proximité et de l'accompagnement au quotidien.

Ainsi, nous avons pérennisé cette institution centenaire et c'est, je crois, un des acquis de ce mandat.

Enfin, j'ai fait de la valorisation et de la transmission de la mémoire combattante auprès des plus jeunes générations un des pans majeurs de mon action. Je sais pouvoir compter sur le soutien et sur le travail des associations.

Depuis quelques mois, nous œuvrons pour adapter le travail de mémoire à notre société, aux nouvelles pratiques, aux nouveaux usages et au numérique. Ainsi de nombreuses cérémonies sont désormais retransmises en direct sur les réseaux sociaux du ministère des

Armées. En parallèle, sur nos hauts lieux de mémoire, nous investissons dans l'accueil pédagogique et dans la valorisation des sites. J'ai, par ailleurs, instauré la gratuité de nos hauts lieux pour les scolaires.

Le Président de la République a souhaité, tout au long de son mandat, rapprocher et apaiser les mémoires. Le ministère des Armées a œuvré et travaille encore à l'inscription dans l'espace public de soldats souvent oubliés, venus d'ailleurs, d'Afrique et d'outre-mer. Nous avons mis en valeur des mémoires parfois oubliées ou méconnues. Et bien sûr, nous avons œuvré pour la mise en valeur et la compréhension des mémoires de la Guerre d'Algérie.

J'ai souhaité que soit organisé, le 25 octobre dernier, dans le cadre du G12, un groupe de travail sur le sujet du 60ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Les débats m'ont été rapportés et ils ont été constructifs, je m'en réjouis. Je veux également saluer votre initiative d'organiser une cérémonie à Notre-Dame-de-Lorette pour commémorer le soldat inconnu d'Afrique du Nord.

En venant devant vous ce matin, il me tenait à cœur de vous informer sur les travaux du Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie du Mémorial au Quai Branly. J'ai souhaité que, pour ce 60ème anniversaire, les abords du Mémorial soient mieux signalés et embellis avec la mise en place notamment d'une clôture tricolore. J'ai demandé que le mémorial soit davantage identifié et adapté pour la pédagogie. Les travaux sont lancés. Ils sont financés par

le ministère des Armées et conduits par l'ONAC-VG.

Je veux, pour conclure et parce que j'y tiens particulièrement, rappeler que nous avons également fait progresser la mémoire des OPEX. Je pense, entre autres actions, au monument aux morts pour la France en opérations extérieures. Ce projet, maintes fois repoussé, est enfin devenu réalité sous ce mandat.

Mesdames, messieurs, je vous remercie pour votre action à mes côtés depuis près de cinq ans, je vous remercie pour votre action sur l'ensemble de vos territoires. Continuez à promouvoir avec autant de fougue la fraternité, la solidarité et l'esprit civique.

Je vous remercie.



DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Nord - Marcoing



Ce 11 novembre 2021 de nombreuses commémorations se sont déroulées : Messe du souvenir à Flesquères, dépôt de gerbe au cimetière Anglais à Marcoing , défilé avec la participation des pompiers, de l'harmonie municipale, des associations, des autorités civiles et militaires ,des représentants de l'Epide, des enfants des écoles et de nombreux habitants de Marcoing . Nos commémorations ont commencées par l'anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914/1918 avec un dépôt de gerbe par Mr GUINET Jean Claude (Maire de Marcoing) et Michel ROUILLARD (président des Anciens Combattants de Marcoing) Ensuite nous avons commémoré le centenaire de la croix de guerre décernée à la ville de Marcoing le 16 novembre 1920 que nous retrouvons sur le blason de la ville. Une émouvante Marseillaise chantée par les élèves des écoles et un lâcher de ballons ont mis fin à cette cérémonie.

Cette commémoration s'est terminée en mettant à l'honneur Mr Uriel BLAS en lui épinglant l'insigne pour ses 3 années de porte-drapeau par Michel ROUILLARD (président des Anciens Combattants de Marcoing) et la remise du diplôme par Mr GUINET Jean Claude (Maire de Marcoing). Puis par la remise d'un drapeau Gauthier Blas (7 ans) comme mascotte de l'association des Anciens Combattants de MARCOING par Bernard CANONNE. Avant de reprendre le défilé en direction de la salle des fêtes, un remerciement a été fait à nos porte-drapeaux par les autorités.

📍 Moselle - Dieuze



Le 11 novembre 2021, à l'initiative de la Mairie, les autorités civiles et militaire, les associations patriotiques dieuwoises accompagnées de leurs porte-drapeaux et de la musique, Anciens Combattants ACPG/CATM, S/Officiers de réserve, Médaillés Militaires, Amicale du 13^{ème} Régiment de Parachutistes, un détachement du CFIM (Centre de

Formation interarmes basé à Dieuze), une délégation de pompiers et un public nombreux se sont rassemblés devant le Monument aux Morts pour célébrer avec dignité le devoir de mémoire, avec dépôt de gerbes des Associations et de la Ville, lecture des messages, suivi de l'appel des Morts par Monsieur le Maire Jérôme Lang, remise de médailles, croix du Combattant par le Lt/Colonel Jean-François Suire-Duron chef de Corps du CFIM à 3 OPEX, et en phase terminale les enfants des écoles ont chanté La Marseillaise. Un vin d'honneur servi à la salle de la Délivrance a clôturé cette belle cérémonie .

📍 Seine Saint Denis – Bobigny



Les ACPG-CATM du département de la Seine-Saint-Denis ont rendu un hommage pour le 103^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, de la commémoration de la victoire et de la paix en hommage à tous les morts pour la France. Lionnel CATHELIN, président départemental du 93, a déposé une gerbe au monument de 14/18, 39/45 et AFN.

Il a suivi dans les salons de la préfecture, une remise de diplômes de porte-drapeau par monsieur le préfet, dont Jean Paul Moreau, vice-président départemental du 93, pour ses 20 années de porte-drapeau. Ainsi que notre jeune porte-drapeau de la ville des lilas, Quadri Paul, une lettre de félicitations lui a été remise par monsieur le préfet.

📍 Val-de-Marne – Cachan



Le 29 novembre, le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeau ont été remis à M. Daniel Vancon, membre sympathisant bienfaiteur par M. Gérard Letournet, ancien combattant vice-président de la section ACPG-CATM de Cachan.

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Nord – Ronchin



Le 5 Décembre 2021, l'association des anciens combattants présidée par Jean Marie SEL, a réuni ses membres devant la stèle érigée à la mémoire des soldats « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats menés en Tunisie et au Maroc.

Encadrés des porte-drapeaux, le Maire Patrick Geenens et notre Président ont procédé au traditionnel dépôt de gerbes ainsi qu'à la lecture du message de notre Ministre rappelant l'importance du devoir de mémoire.

📍 Paris – Arc de Triomphe



Le 5 décembre, une cérémonie a eu lieu aux Invalides présidée par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Avant de déposer les gerbes au nom du Président de la République, la ministre a prononcé une allocution au cours de laquelle elle a notamment rappelé « la juste place des combattants d'Afrique du Nord dans la cohorte de l'honneur rassemblant les combattants français à travers les siècles ».

En fin de journée, elle a procédé à un ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Des représentants de la FNCPG-CATM étaient présents ainsi que nos porte-drapeaux.

📍 Isère – Grenoble



Comme chaque année, sur l'esplanade des Villes « Compagnon de la Libération », la cérémonie du 5 décembre s'est déroulée à 11 heures en présence des autorités civiles et militaires, des associations et leurs porte-drapeaux. De nombreuses gerbes ont été déposées, celle des associations de l'UDAC 38 a été portée par Paulette Chovelon, présidente de l'AD de l'Isère.

📍 Rhône – Mémorial de Bron



La cérémonie du souvenir en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc s'est déroulée au mémorial de Bron.

De très nombreuses communes du Rhône avaient elles aussi organisées cette cérémonie le matin. Pour cette raison, seulement une centaine d'anciens Combattants et une quarantaine de porte-drapeaux se sont retrouvés devant le Mémorial ainsi que les personnalités civiles et militaires qui ont déposé les gerbes.

Le message, au nom du comité d'entente des anciens Combattants, a été lu par Monsieur LAFFORGUE suivi de la lecture de celui de la ministre chargée des anciens Combattants par le préfet Monsieur MONTET-JOURDAN.



LA POULE AU POT

La poule au pot est une recette de la cuisine traditionnelle française, qui est mise à l'honneur en Décembre à Pau cité royale et capitale du Béarn (Pyrénées).

Il s'agit d'un pot-au-feu de poule cuite en cocotte ou en marmite dans un bouillon avec des légumes variés.

C'est Henri IV roi de France qui démocratisa ce plat et l'imposa comme « plat national français ».

Sa célèbre citation est restée dans l'Histoire : « Si Dieu me donne encore de la vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon Royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot ».

INGREDIENTS

- Une poule
- 4 ou 5 Poireaux
- 1 Kilo de Carottes
- 400 Grammes de Navets
- 1 Tête de Céleri
- 1 Gros oignon piqué de 4 clous de girofle
- 1 bouquet Garni, poivre et sel

LA RECETTE

- Préparer la poule (enlever les pattes, le cou et la vider)
- Mettre la poule dans une grande marmite ou une grande cocotte et couvrir d'eau.

- Porter à ébullition et écumer régulièrement.
- Nettoyer les légumes, les éplucher.
- Ajouter les légumes coupés en 2 ou en 6 pour la tête de céleri, l'oignon piqué, le bouquet garni, le sel et le poivre.
- Couvrir et laisser cuire 2 h à 2 h 30. La chair de la poule doit se détacher facilement.

La sauce blanche

Dans une casserole préparer un roux-blond avec 50 grammes de beurre et 2 cuillères à soupe de farine ou de maïzena, ensuite ajouter du bouillon petit à petit en battant avec un fouet pour éviter les grumeaux, ajouter autant de bouillon que nécessaire.

Vous avez la possibilité ensuite hors du feu d'ajouter des câpres ou des cornichons coupés en rondelles, ajouter un peu de vinaigre pour relever la sauce, du sel et du poivre.

Le Riz

Dans une casserole mettre le riz avec du bouillon et faire comme un risotto, laisser le riz absorber le bouillon et ajouter ensuite une louche de bouillon, et ainsi de suite jusqu'à complète cuisson du riz.

Dans un grand plat, présenter les morceaux de poule au centre, les légumes d'un côté, le riz de l'autre, et la sauce blanche dans une saucière à part.

Bon appétit

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 238

HORIZONTALEMENT

- 1 - Qui traversent l'écu - Arrive que pourra dans ce magazine
- 2 - Conseiller du roi Israël EZECHIAS - Pronom de la 3ème personne
- 3 - L'ennemi du merlan - Impératif de démarrage - A quitté sa mère
- 4 - Fini et commence la semaine - Hésite vraiment entre le chaud et le froid
- 5 - Cette nouvelle se divulgue à contre-courant
- 6 - Il a cessé d'être - Celle-là est vulgaire
- 7 - Pour bien voir il ne lui manque que le C - Jeune pousse
- 8 - Tout blanc - Aux échecs occupe la deuxième place
- 9 - Commune de l'Isère - Numéroté d'un à six
- 10 - Il voyagea vers le pays des Lanternes - Rien que du blanc.

VERTICALEMENT

- A - Mousse terrestre
- B - Terme bien connu à Coëtquidan - Chez les Grecs occupe la quatorzième place - Coup de baguettes
- C - Marie de France en fait de gracieux - A l'intérieur ou à l'extérieur
- D - Peut débiter une utopie - Pièce de bois servant de support
- E - Même à reculons elle reste en fonction - En minuscule c'est un grade, en majuscule,
Au choix pour des allures diverses
- F - Même à l'envers prêta assistance - Sol rocheux formé par la déflation
- G - L'ostéoporose les fragilisent - Quelle que soit sa position la couleur restera d'un beige jaunâtre
- H - Huile volatile
- I - Il faut le porter à l'endroit pour qu'il soit efficace - Elle fait la fierté de l'Aquitaine
- J - Une ligne blanche

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 237

HORIZONTALEMENT

- 1) BN - OSS
- 2) TRISTOUNET
- 3) RAGES - SIDA
- 4) VU - RL
- 5) SESQUI
- 6) ESUEUT - ION
- 7) TROU - SI
- 8) TURNE - PL
- 9) NOHA - PAIEN
- 10) TREPASSEES

VERTICALEMENT

- A) ETR - DE - TNT
- B) RAR - SEUOR
- C) ZIG - LU - RHE
- D) SEA - ETNAP
- E) BTS - SURE
- F) NO - VETO - PS
- G) USUS - UPAS
- H) ONI - QI - LIE
- I) SEDRUOS - EE
- J) STALINIENS

NOTE de LECTURE



Ils sont neuf officiers de la Légion étrangère à avoir pris la plume pour raconter la dernière décennie de combat de cette unité de légende. Pour la première fois, le lecteur accompagne les hommes au képi blanc en Afghanistan, en Guyane, en République centrafricaine, au Mali. « Monsieur légionnaire » était partout où la France a décidé de se battre. De l'entraînement aux combats les plus âpres, c'est le quotidien de ces hommes venus du monde entier pour servir une autre patrie que la leur qui est retracé ici, au plus près du terrain.

Durant ces dix dernières années, certains d'entre eux ont eu rendez-vous avec la mort. Ils venaient du Népal, de Serbie, d'Afrique du Sud, de Slovaquie souvent avec une certaine idée de la France mais surtout attirés par le mythe de cette troupe unique au monde, sa devise - honneur et fidélité - et aussi le « baroud » que célèbre leur chant « La lune est claire ». C'est à eux que leurs camarades légionnaires ont voulu rendre hommage en écrivant ce livre.

Préface de François Sureau, membre de l'Académie Française

Prix Erwan Bergot (mention spéciale du jury)

312 pages / Prix : 21 €

Date de parution : 6/11/2020

Le PG CATM

70^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
JANVIER 2022 - N° 1031
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.
Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
Rédactrice en chef : Paulette CHOVELON
Administration - Rédaction
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org
Abonnements :
Le numéro : 1,82 € - Un an (11 nos) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Genes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

Pensez dès maintenant à vos obsèques et vivez pleinement !



Préparer vos obsèques à l'avance, c'est vous garantir qu'elles se dérouleront selon vos souhaits, tout en libérant vos proches des conséquences matérielles et financières. Nos experts sont là pour vous conseiller et vous accompagner avec l'offre Contrat Obsèques.

Restez libre de vos choix en anticipant le financement ou l'organisation de vos obsèques.

Le financement :

- un capital à choisir jusqu'à 30 000 €,
- un ajustement du capital si vos besoins et votre budget ont évolué,
- un capital exonéré des droits de succession.

L'organisation :

- le choix des prestations funéraires selon vos volontés,
- la garantie d'exécution des prestations funéraires à vie.

POUR EN SAVOIR PLUS

Appelez nous au

0800 88 04 87

N° gratuit
9h à 19h du lundi au jeudi
9h à 18h le vendredi

**91 % de clients très satisfaits de
leur relation avec nos conseillers
commerciaux.**



**Malakoff Humanis
récompensé par le
label d'Excellence.**



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE